

02 sep 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 2 septembre 2005](#)

Soutien militaire à la RDC

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur l'appui, en moyens militaires aériens belges, à la République démocratique du Congo (RDC), pour la mise en place des candidats congolais destinés à recevoir la formation continuée des cadres de l'Armée intégrée congolaise.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur l'appui, en moyens militaires aériens belges, à la République démocratique du Congo (RDC), pour la mise en place des candidats congolais destinés à recevoir la formation continuée des cadres de l'Armée intégrée congolaise.

La formation continuée des cadres de l'Armée intégrée congolaise se déroulera à Kinshasa et Kamina durant le second semestre 2005. Le premier volet concerne le recyclage des cadres supérieurs au Centre supérieur militaire de Kinshasa. Le second volet concerne la formation tactique des cadres subalternes sous la forme d'un recyclage pratique à Kamina. L'armée belge s'occupera du transport aérien pour la mise en place des candidats congolais à Kinshasa et Kamina. Il s'agit de 340 heures de vols d'un C-130 pendant 54 jours, présent dans la région pour le déploiement et le redéploiement du personnel et matériel militaires belges. L'équipe est constituée de 9 militaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe